



## LIGUE ILE DE FRANCE DE BASKET BALL

117, rue du Château des Rentiers - BP 40188 - 75623 PARIS Cedex 13  
Tel : 01 53 94 27 70 - Fax : 01 53 94 27 89

### DETECTION REGIONALE MINIMES 1<sup>ERE</sup> ANNEE

*Cette compétition est réservée aux joueurs et joueuses nés en 1998.*

Elle s'adresse aux garçons et filles de nationalité française.

Les enfants nés en France de parents étrangers sont considérés comme français.

#### IMPORTANT

Un joueur évoluant avec une licence « T » ne peut participer à ce Tournoi que pour son département d'origine.

#### DATE

**DIMANCHE 19 FEVRIER 2012**

#### LIEU POUR LES MASCULINS

##### **BONDY**

Palais des Sports - 4 avenue Marx Dormoy 93140 BONDY - Tel : 01-48-50-02-93

et Gymnase Gérard Aïache - 3 rue Paul Vaillant Couturier 93140 BONDY - Tel : 01-48-47-93-31

#### LIEU POUR LES FEMININES

##### **MONTGERON**

Gymnase Pierre de Coubertin - 54 rue de Mainville 91230 MONTGERON - Tel : 01-69-03-26-60

#### OBJECTIFS

##### DETECTION – SELECTION

- **Détection (régionale) des joueurs qui entreront aux Pôles Masculin et Féminin et participation éventuelle au stage de Pâques.**
- **Sélection des meilleurs joueurs(es) de la Ligue pour un Tournoi inter Ligue qui se déroulera les 21, 22 et 23 Avril en Haute Normandie.**

**Les rencontres de chaque catégorie se dérouleront dans la même ville, de façon à avoir une vue globale de tous les joueurs (et joueuses) participant au Tournoi.**

## **REGLEMENTS**

Cette détection est organisée sous la forme d'un **TOURNOI INTER COMITES** :

- **Chaque équipe est composée de 10 joueurs licenciés dans le Comité Départemental.**
- **Toutes les défenses type zone, demi-terrain comme tout-terrain, sont INTERDITES.**
- **Ballon n°6 pour les filles et n°7 pour les garçons.**
- **Match de 2 x 8 minutes.**  
En cas d'égalité, prolongation(s) de 3 minutes ; si les deux équipes sont encore à égalité à la fin de la seconde prolongation, des tirs de lancers-francs seront effectués selon les modalités suivantes :  
Chaque entraîneur désignera parmi les joueurs qui auraient pu participer à une éventuelle poursuite de la rencontre un joueur chargé de tirer un lancer-franc. Les points marqués par les deux joueurs désignés sont ajoutés à la marque de chaque équipe. Si après la première série de lancers-francs les deux équipes sont à nouveau à égalité, la même procédure sera appliquée, et ceci jusqu'à ce que les deux équipes soient départagées (Article 34, page 235 des Règlements Sportifs)
- **10 minutes de mi-temps.**
- **Arrêt du chronomètre lors des 2 dernières min de la seconde période et des prolongations si nécessaire.**
- **4 fautes personnelles.**
- **7 fautes d'équipe. 2 lancers – francs après la 7<sup>ème</sup> faute d'équipe par période.**
- **1 temps mort par période**
- **Formules :**
  - **2 poules de 4 dans lesquelles toutes les équipes se rencontrent.**
  - **Matches entre premiers, deuxièmes, troisièmes et quatrièmes, soit au total 4 rencontres pour chaque sélection.**
  - **Pour les filles et pour les garçons : 20 joueurs(es) sélectionnés(es) seront convoqués(es) au CDFAS d'Eaubonne ou au CREPS de CHATENAY à une date ultérieure, pour la constitution des sélections de Ligue.**

## **ORGANISATION MATERIELLE**

La mise en place du Tournoi est gérée conjointement par le club d'accueil, le comité départemental de ce club et la LIFBB.

Le club organisateur mettra à disposition un local pouvant servir d'infirmerie.

Une réunion technique sera mise en place au début du tournoi regroupant les chefs de délégations, les entraîneurs, les arbitres, les OTM, le staff médical et les responsables de la manifestation.

Les repas seront pris en charge par la LIFBB.

A l'issue de la compétition se déroulera une remise officielle des récompenses avec l'annonce des joueurs et joueuses retenus pour les présélections. (Voir document joint).  
Nécessité impérative d'une sonorisation dans les salles.

## COMPOSITION DES DELEGATIONS

**10 joueurs + 1 entraîneur et un assistant**

**Chaque délégation doit prévoir deux jeux de maillots de couleur différente pour chacune de ses équipes.**

## ARBITRAGE ET TABLE DE MARQUE

**La CRAMC mettra en place à cette occasion des stages de formation arbitres et Otm.**

**Les arbitres seront désignés par la CRAMC qui en assurera la répartition.**

**Les tables de marque seront désignées par la CRAMC qui en assurera la répartition.**

## COUVERTURE MEDICALE

**La présence d'un médecin ou d'un kinésithérapeute est indispensable sur chaque lieu de rencontre.**

**Leur désignation est à la charge du Médecin Régional.**

## DISPOSITIONS FINANCIERES

- **ARBITRAGE :** à la charge de la LIFBB
- **TABLES DE MARQUE :** à la charge de la LIFBB
- **COUVERTURE MEDICALE :** à la charge de la LIFBB
- **RECOMPENSES :** à la charge de la LIFBB

## SUR CHAQUE SITE PRESENCE :

- **Du Responsable de l'Organisation**
- **D'un délégué de la LIGUE**
- **D'un répartiteur arbitre**
- **D'un CTS Responsable de la détection**

## TOURNOI - FEMININ

### Montgeron

<b>SALLE 1</b>		<b>SALLE 2</b>	
CD :	94	CD :	92
CD :	95	CD :	93
CD :	77	CD :	91
CD :	75	CD :	78

	<b>SALLE 1</b>		<b>SALLE 2</b>	
9h00	94	77	92	91
9h50	95	75	93	78
10h40	77	75	91	78
11h30	94	95	92	93
12h20	75	94	78	92
13h10	95	77	93	91
15h30	2 <sup>ème</sup> salle 1 / 2 <sup>ème</sup> salle 2		3 <sup>ème</sup> salle 1 / 3 <sup>ème</sup> salle 2	
16h20	1 <sup>er</sup> salle 1 / 1 <sup>er</sup> salle 2		4 <sup>ème</sup> salle 1 / 4 <sup>ème</sup> salle 2	

## TOURNOI - MASCULIN

### Bondy

<b>Palais des Sports</b>		<b>Aïache</b>	
CD :	77	CD :	92
CD :	93	CD :	94
CD :	78	CD :	91
CD :	75	CD :	95

	<b>Palais des Sports</b>		<b>Aïache 1</b>		<b>Aïache 2</b>
9h00	77	78	92	91	
9h50	93	75	94	95	
10h40	78	75	91	95	
11h30	77	93	92	94	
12h20	75	77	95	92	
13h10	93	78	94	91	
15h30	2 <sup>ème</sup> salle 1 / 2 <sup>ème</sup> salle 2		3 <sup>ème</sup> salle 1 / 3 <sup>ème</sup> salle 2		4 <sup>ème</sup> salle 1 / 4 <sup>ème</sup>
16h20	1 <sup>er</sup> salle 1 / 1 <sup>er</sup> salle 2				